

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 5 juillet 2005, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Pierre Baril, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Normand Dufour, Manon Handfield, Jean-François Houle, Sylvain Lacasse, Alain Langlois, Marc-André Lehoux, Yvan Noël, Jean-François Rabouin, Yvan Rioux, Hélène Roberge, Joel Santos, Louise Séracino, Paul St-Amand, Paul St-Onge, Line Tessier, Denise Tremblay, Alain Villemure ainsi que Hélène Leblanc et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

SONT ABSENTS : madame Monique Lalonde et monsieur Claude Henri.

ABSENCES NOTIFIÉES : mesdames Johanne de Villers, Lucie Legault et monsieur Joël Boucher.

Assistent également à cette séance : mesdames Monique Hébert, directrice générale, Claude Boivin, directrice générale adjointe et messieurs Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Alain Gauthier, secrétaire général, Yvan Gauthier, directeur général adjoint, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire, Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines et Jean-Louis Tousignant, coordonnateur de l'adaptation scolaire.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Suzanne Chartrand, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-001-07-05 Il est proposé par monsieur Yvan Noël d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 juin 2005.
4. Affaires en cours :
 - 4.1. Suivi à la dernière séance
 - 4.2. Rapport de la présidente.
5. Parole au public.

6. Affaires reportées et affaires nouvelles :

- 6.0 Aliénation d'une partie de terrain de l'immeuble Richelieu Valley
- 6.1 Projet de répartition des services éducatifs 2005-2006 / adoption
- 6.2 Annexe à l'entente de service avec Centre Jeunesse de la Montérégie
- 6.3 Budget des établissements 2005-2006 / approbation
- 6.4 Budget du siège social 2005-2006 / adoption
- 6.5 Entente générale concernant le partenariat en formation professionnelle avec la Commission scolaire Sorel-Tracy
- 6.6 Délégué auprès de la SOFAD (Société de formation à distance)
- 6.7 Démissions pour retraite / personnel cadre
- 6.8 Désignation d'un substitut à la directrice générale
- 6.9 École L'Arpège / adoption d'un protocole d'entente de financement et d'utilisation entre la Ville de Sainte-Julie et la Commission scolaire des Patriotes pour l'aménagement d'un parc-école
- 6.10 Acte de cession de l'immeuble Macdonald-Cartier / adoption
- 6.11 École Le Sablier / aménagement d'un parc-école
- 6.12 Demandes de révision d'une décision touchant un élève
- 6.13 Débarcadère d'autobus / école secondaire Ozias-Leduc
- 6.14 Demande de projets au MELS
- 6.15 Évaluation de la directrice générale.

7. Information :

- 7.1. Affectations 2005-2006
- 7.2. État de situation / procédure relative à la révision du plan de répartition des élèves et modification de l'offre de services (compte rendu de la séance de travail du Conseil des commissaires du 14 juin 2005)
- 7.3. Résolution d'appui / abolition du financement du réseau scolaire privé par le gouvernement
- 7.4. Comptes rendus de comités de travail du Conseil / dépôt.

8. Affaires diverses.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Ajournement de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 7 JUIN 2005**

C-002-07-05 Il est proposé par monsieur Sylvain Lacasse d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 juin 2005 et ce, tel que rédigé.

S'abstient de voter : 1

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

4. AFFAIRES EN COURS :

4.1 Suivis à la dernière séance

La directrice générale, madame Monique Hébert, fait rapport des suivis effectués suite aux séances des 7 et 28 juin derniers.

Le directeur général adjoint, monsieur Yvan Gauthier, présente un rapport verbal sur les fermetures d'école.

4.2 Rapport de la présidente

Madame la présidente, Suzanne Chartrand, passe en revue les principales activités et événements auxquels elle a participé depuis le 7 juin dernier.

5. PAROLE AU PUBLIC

- Monsieur Michel Gilbert, maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, souligne l'importance pour sa ville de donner une vocation sociale et communautaire à l'école Sacré-Cœur, considérée «immeuble excédentaire» par la Commission scolaire des Patriotes. Il rappelle la correspondance antérieure transmise à la Commission scolaire par la Ville à cet égard.

Madame Angèle Maltais, conseillère municipale à la Ville de Mont-Saint-Hilaire, vient appuyer les propos du maire à l'effet de voir l'immeuble Sacré-Cœur préservé pour sa valeur patrimoniale.

La présidente, madame Suzanne Chartrand, explique le processus qui doit être suivi par la Commission scolaire pour disposer d'un immeuble excédentaire. La Commission scolaire est présentement en attente d'une autorisation du MELS pour s'en départir. Par la suite, une décision sera prise dans ce dossier.

- Une mère de deux enfants qui fréquentent l'école de la Pommeraie, accompagnée d'un ami commissaire à la Commission scolaire des Premières-Seigneuries, conteste le classement d'un de ses enfants. Elle dépose une demande de révision d'une décision à cet effet.

La directrice générale adjointe, madame Claude Boivin, se retire avec les parents afin de recueillir des informations supplémentaires dans ce dossier.

Monsieur Joel Santos se joint à l'assemblée. Il est 19 h 45.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

6.0 Aliénation d'une partie de terrain de l'immeuble Richelieu Valley

Huis clos

C-003-07-05

Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin que l'assemblée se poursuive à huis clos.

Votent en faveur : 19

Vote contre : 1

La proposition est adoptée à la majorité des voix.

Retour à l'assemblée publique

C-004-07-05 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin que l'assemblée redevienne publique.

Votent en faveur : 19

Vote contre : 1

La proposition est adoptée à la majorité des voix.

Il est 20 h 30.

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

C-005-07-05 Il est proposé par monsieur Alain Villemure d'accepter les conditions du mandat accordé à «Intercom services immobiliers» ainsi que les honoraires proposés en vue de négocier auprès de la MRC de la Vallée-du-Richelieu, au nom de la Commission scolaire des Patriotes, un prix de vente d'une parcelle de terrain de 40 000 pi² situé à l'extrémité du terrain de l'immeuble Richelieu Valley.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant le résultat des négociations intervenues entre les représentants de la MRC de la Vallée-du-Richelieu et le courtier de la Commission scolaire des Patriotes «Intercom services immobiliers» ;

C-006-07-05 Il est proposé par madame Louise Séracino d'accepter toute offre d'achat d'une valeur de 4,00 \$ le pied carré de la part de la MRC de la Vallée-du-Richelieu, pour une parcelle de terrain de 40 000 pi².

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Les membres conviennent de traiter immédiatement le point 6.13.

6.13 Débarcadère d'autobus / école secondaire Ozias-Leduc

La présidente, madame Suzanne Chartrand, présente un historique du dossier, de même que la position de l'école et celle du conseil d'établissement.

Considérant plusieurs désavantages pour l'école secondaire Ozias-Leduc et pour ses élèves advenant un réaménagement du secteur de l'école en vue d'y déplacer le débarcadère d'autobus ;

C-007-07-05 Il est proposé par monsieur Yvan Noël de ne pas donner suite au projet de déplacement du débarcadère d'autobus à l'école secondaire Ozias-Leduc, tel que présenté par la Ville de Mont-Saint-Hilaire le 30 juin 2005.

Votent en faveur : 19

S'abstient de voter : 1

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

6.1 Projet de répartition des services éducatifs 2005-2006 / adoption

Le coordonnateur de l'adaptation scolaire, monsieur Jean-Louis Tousignant, présente le dossier susmentionné. Il répond aussi aux questions de mesdames et messieurs les commissaires.

Considérant l'article 236 de la Loi sur l'instruction publique ;

Considérant les consultations réalisées et les avis reçus ;

C-008-07-05 Il est proposé par madame Denise Tremblay d'adopter la répartition des services éducatifs pour l'année scolaire 2005-2006.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Paul St-Onge se retire de l'assemblée pour la durée des délibérations au point 6.2.

6.2 Annexe à l'entente de service avec Centre Jeunesse de la Montérégie

Le coordonnateur de l'adaptation scolaire, monsieur Jean-Louis Tousignant, présente le dossier susmentionné.

Considérant l'entente de service de janvier 2000 liant le Centre jeunesse de la Montérégie et la Commission scolaire des Patriotes pour les services à l'école le Tremplin ;

Considérant l'ouverture d'un groupe pour des élèves ayant des troubles graves du comportement ne faisant pas partie de l'entente initiale ;

Considérant que les deux organismes signataires doivent approuver les modifications à ladite entente ;

C-009-07-05 Il est proposé par monsieur Yvan Noël d'adopter l'ajout de deux articles à l'entente de service entre le Centre jeunesse de la Montérégie et la Commission scolaire des Patriotes, lequel document est déposé à l'annexe ACC-001-07-05.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Paul St-Onge se joint à l'assemblée.

6.3 Budget des établissements 2005-2006 / approbation

Le directeur du Service des ressources financières, monsieur Pierre Charland, présente le dossier susmentionné.

Considérant les dispositions de l'article 276 de la Loi sur l'instruction publique ;

C-010-07-05 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux d'approuver le budget des écoles primaires et secondaires ainsi que ceux du Centre de formation du Richelieu et du Centre de formation professionnelle des Patriotes pour l'année scolaire 2005-2006.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4 Budget du siège social 2005-2006 / adoption

Le directeur du Service des ressources financières, monsieur Pierre Charland, présente le dossier susmentionné.

Considérant la proposition budgétaire 2005-2006 déposée ;

Considérant les orientations budgétaires adoptées le 28 juin 2005 ;

C-011-07-05 Il est proposé par monsieur Alain Villemure d'adopter les prévisions budgétaires 2005-2006 du siège social telles que déposées à l'annexe ACC-002-07-05.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.5 Entente générale concernant le partenariat en formation professionnelle avec la Commission scolaire Sorel-Tracy

La présidente, madame Suzanne Chartrand, présente le dossier susmentionné.

Considérant que la Commission scolaire Sorel-Tracy et la Commission scolaire des Patriotes sont voisines sur le territoire de la Montérégie ;

Considérant que leurs offres de service sont différentes et complémentaires ;

Considérant que la Commission scolaire Sorel-Tracy et la Commission scolaire des Patriotes désirent :

- développer un partenariat qui respecte l'autonomie et l'imputabilité des deux commissions scolaires ;
- développer une offre de service complémentaire en formation professionnelle pour les deux commissions scolaires ;
- optimiser les infrastructures et les équipements didactiques disponibles ;
- mettre en place des modes d'organisation pédagogique qui assurent une plus grande participation des élèves à nos programmes de formation professionnelle ;

C-012-07-05 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'autoriser la présidente et la directrice générale de la Commission scolaire des Patriotes à signer une entente de «Partenariat en formation professionnelle» avec la Commission scolaire Sorel-Tracy, représentée par le président et le directeur général.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.6 Déléguée auprès de la SOFAD (Société de formation à distance)

La directrice générale, madame Monique Hébert, présente le dossier susmentionné.

Considérant que le poste de déléguée de la Commission scolaire des Patriotes à la SOFAD est vacant ;

Considérant qu'il est pertinent que la Commission scolaire ait une personne déléguée à cette société ;

Considérant que madame Céline Frenette est directrice du Centre de formation du Richelieu et qu'elle est intéressée à assurer cette délégation ;

C-013-07-05 Il est proposé par monsieur Alain Langlois de désigner *madame Céline Frenette* à titre de déléguée de la Commission scolaire des Patriotes à la SOFAD pour l'année scolaire 2005-2006.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.7 Démissions pour retraite / personnel cadre

Considérant la demande de madame Marjolaine Barrette ;

C-014-07-05 Il est proposé par madame Louise Séracino de prendre acte de la démission pour retraite de madame Marjolaine Barrette, directrice à l'école Georges-Étienne-Cartier, laquelle sera effective le 16 juillet 2005. Son dernier jour travaillé sera le 15 juillet 2005.

Que les conditions de départ de madame Marjolaine Barrette soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

Que des remerciements lui soient adressés au nom du Conseil des commissaires pour la qualité de sa contribution au développement de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de monsieur Pierre Boucher ;

C-015-07-05 Il est proposé par monsieur Alain Villemure de prendre acte de la démission pour retraite de monsieur Pierre Boucher, directeur à l'école Du Tourne-Vent, laquelle sera effective le 16 juillet 2005. Son dernier jour travaillé sera le 15 juillet 2005.

Que les conditions de départ de monsieur Boucher soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

Que des remerciements lui soient adressés au nom du Conseil des commissaires pour la qualité de sa contribution au développement de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de madame Glorianne Beauchemin ;

C-016-07-05 Il est proposé par monsieur Alain Villemure de prendre acte de la démission pour retraite de madame Glorianne Beauchemin, directrice à l'école du Grand-Chêne, laquelle est effective depuis le 1^{er} juillet 2005. Son dernier jour travaillé était le 30 juin 2005.

Que les conditions de départ de madame Beauchemin soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

Que des remerciements lui soient adressés au nom du Conseil des commissaires pour la qualité de sa contribution au développement de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de madame Ginette Casavant ;

C-017-07-05 Il est proposé par madame Louise Séracino de prendre acte de la démission pour retraite de madame Ginette Casavant, directrice à l'École d'éducation internationale, laquelle sera effective le 12 novembre 2005. Son dernier jour travaillé sera le 8 juillet 2005.

Que les conditions de départ de madame Casavant soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

Que des remerciements lui soient adressés au nom du Conseil des commissaires pour la qualité de sa contribution au développement de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de monsieur Jean-Claude Fréreault ;

C-018-07-05 Il est proposé par monsieur Alain Langlois de prendre acte de la démission pour retraite de monsieur Jean-Claude Fréreault, régisseur au Service des ressources matérielles, laquelle est effective depuis le 2 juillet 2005. Son dernier jour travaillé était le 1^{er} juillet 2005.

Que les conditions de départ de monsieur Fréreault soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

Que des remerciements lui soient adressés au nom du Conseil des commissaires pour la qualité de sa contribution au développement de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de monsieur Gilles Marchand ;

C-019-07-05 Il est proposé par madame Line Tessier de prendre acte de la démission pour retraite de monsieur Gilles Marchand, directeur adjoint à l'école Le Carrefour, laquelle sera effective le 18 novembre 2005. Son dernier jour travaillé sera le 8 juillet 2005.

Que les conditions de départ de monsieur Marchand soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

Que des remerciements lui soient adressés au nom du Conseil des commissaires pour la qualité de sa contribution au développement de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de madame Monique Ratté ;

C-020-07-05 Il est proposé par monsieur Joel Santos de prendre acte de la démission pour retraite de madame Monique Ratté, directrice à l'école secondaire Ozias-Leduc, laquelle sera effective le 26 août 2005. Son dernier jour travaillé a été le 23 mai 2005.

Que les conditions de départ de madame Ratté soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

Que des remerciements lui soient adressés au nom du Conseil des commissaires pour la qualité de sa contribution au développement de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de madame Francine Vachet ;

C-021-07-05 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de prendre acte de la démission pour retraite de madame Francine Vachet, directrice adjointe à l'école Du Boisé, laquelle est effective depuis le 1^{er} juillet 2005. Son dernier jour travaillé a été le 30 juin 2005.

Que les conditions de départ de madame Vachet soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

Que des remerciements lui soient adressés au nom du Conseil des commissaires pour la qualité de sa contribution au développement de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de madame Carole Watkins ;

C-022-07-05 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de prendre acte de la démission pour retraite de madame Carole Watkins, directrice à l'école François-Williams, laquelle a été effective le 22 janvier 2005. Son dernier jour travaillé a été le 21 janvier 2005.

Que les conditions de départ de madame Watkins soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

Que des remerciements lui soient adressés au nom du Conseil des commissaires pour la qualité de sa contribution au développement de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.8 Désignation d'un substitut à la directrice générale

Considérant l'article 203 de la Loi sur l'instruction publique qui précise que «le directeur général adjoint, ou celui des adjoints désigné par la commission scolaire, exerce les fonctions et pouvoirs du directeur général en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier» ;

Considérant l'importance de maintenir une unité de pensée à la direction générale ;

Considérant l'importance d'assurer en tout temps une permanence à la direction générale afin de répondre à toutes les situations de gestion courante ;

C-023-07-05 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de nommer *monsieur Yvan Gauthier* à titre de substitut à la directrice générale pour la période de juillet à décembre et *madame Claude Boivin* pour la période de janvier à juin de l'année scolaire 2005-2006.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.9 École L'Arpège / adoption d'un protocole d'entente de financement et d'utilisation entre la Ville de Sainte-Julie et la Commission scolaire des Patriotes pour l'aménagement d'un parc-école

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant la nécessité de réaménager le parc-école de l'école L'Arpège ;

Considérant que la Ville de Sainte-Julie accepte de verser la somme de 15 000 \$ à titre de contribution au financement du projet, moyennant un droit d'utilisation en dehors des jours et des heures de classe ;

C-024-07-05 Il est proposé par monsieur Alain Villemure d'adopter le protocole d'entente de financement et d'utilisation entre la Ville de Sainte-Julie, la Commission scolaire des Patriotes et le conseil d'établissement de l'école L'Arpège pour l'aménagement d'un parc-école, lequel est déposé à l'annexe ACC-003-07-05.

Que la présidente et la directrice générale soient autorisées à signer tout document qu'elles jugeront utile pour donner plein effet aux présentes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.10 Acte de cession de l'immeuble Macdonald-Cartier / adoption

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant les démarches entreprises depuis 1997 en vue de céder l'immeuble École secondaire régionale Heritage connue comme Macdonald-Cartier avant 2003 ;

Considérant les décrets gouvernementaux 1014-97 et 1674-97 établissant les commissions scolaires linguistiques et les dénominations de ces dernières ;

Considérant qu'un protocole de transfert d'un immeuble et renonciation à des ententes antérieures a été signé par la Commission scolaire des Patriotes et la Commission scolaire Riverside, le 27 novembre 2002 ;

Considérant la résolution de la Commission scolaire des Patriotes C-185-05-04 adoptée par le Conseil des commissaires le 4 mai 2004 demandant au ministre l'autorisation de céder son titre de propriété sur l'immeuble Macdonald-Cartier à la Commission scolaire Riverside ;

Considérant l'autorisation ministérielle de cession accordée par le ministre Pierre Reid, le 28 mai 2004 ;

Considérant l'acte de cession d'immeuble préparé par les notaires Prévost et associés ;

C-025-07-05 Il est proposé par monsieur Yvan Noël que la Commission scolaire des Patriotes cède, de gré à gré, à la Commission scolaire Riverside, pour la somme minimale de 1,00 \$, sa partie de l'immeuble Macdonald-Cartier ainsi que son terrain, circonstances et dépendances ;

et d'autoriser la présidente et la directrice générale à signer l'acte notarié de cession préparé par les notaires Prévost et associés, ainsi que tous les documents qu'elles jugeront utiles pour donner plein effet aux présentes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.11 École Le Sablier / aménagement d'un parc-école

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant le projet d'aménagement d'un parc-école à l'école Le Sablier ;

Considérant que le plus bas soumissionnaire conforme est la firme «*Simexco*», au montant de 57 868,53 \$;

Considérant que le conseil d'établissement de l'école Le Sablier a déjà amassé 31 000 \$;

Considérant que la firme *Demix inc.* a octroyé à l'école un montant de 15 000 \$;

Considérant que la firme *André A. McDuff excavation inc.* enlèvera gratuitement les arbres dans le périmètre du parc-école ;

Considérant le manque à gagner de 15 000 \$;

Considérant la demande du conseil d'établissement de l'école Le Sablier à l'effet que la Commission scolaire des Patriotes lui fasse une avance de fonds remboursable sur une période maximale de deux ans, afin de permettre la réalisation du projet dans son entier, dès cet été ;

C-026-07-05 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin d'accorder une avance de fonds de 15 000 \$ à l'école Le Sablier, remboursable sur une période maximale de deux ans.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.12 Demandes de révision d'une décision touchant un élève

Ce sujet est reporté à la séance en ajournement du 30 août 2005.

6.14 Demande de projets au MELS

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dispose d'un budget supplémentaire aux fins de l'attribution de certaines subventions pour des projets à caractère physique (PCP).

Une liste des projets soumis au ministère par le Service des ressources matérielles sera déposée à une prochaine séance du Conseil.

6.15 Évaluation de la directrice générale

Ce point sera traité à la fin de la présente séance.

7 INFORMATION :

7.1 Affectations 2005-2006

La directrice générale, madame Monique Hébert, dépose le tableau des affectations du personnel cadre pour 2005-2006.

7.2 État de situation / procédure relative à la révision du Plan de répartition des élèves et modification de l'offre de services (compte rendu de la séance de travail du Conseil des commissaires du 14 juin 2005)

Un document est déposé.

7.3 Résolution d'appui / abolition du financement du réseau scolaire privé par le gouvernement

Une résolution d'appui est déposée.

7.4 Comptes rendus de comités de travail du Conseil / dépôt

Trois comptes rendus de comités de travail du Conseil sont déposés, soit :

- Comité de la FP et de la FGA.....15 mars 2005
- Comité de la réussite et de la persévérance scolaire..... 17 mai 2005
- Comité du Code d'éthique et de déontologie.....24 mai 2005

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

9. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

Néant.

6.15 Évaluation de la directrice générale

Huis clos

- C-027-07-05** Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin que l'assemblée se poursuive à huis clos.
La proposition est adoptée à l'unanimité.
Il est 21 h 30.

Retour à l'assemblée publique

- C-028-07-05** Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin que l'assemblée redevienne publique.
La proposition est adoptée à l'unanimité.
Il est 22 h 10.

Considérant le rapport présenté sur l'évaluation de la directrice générale pour la période de janvier 2004 au 30 juin 2005 ;

- C-029-07-05** Il est proposé par monsieur Alain Villemure d'adopter les recommandations du comité de travail sur l'évaluation de la directrice générale.

Que la présente résolution ainsi que le rapport du comité de travail soient versés au dossier personnel de madame Monique Hébert.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

11. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

C-030-07-05 À 22 h 15, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin d'ajourner la présente séance au mardi, 30 août 2005.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

présidente

secrétaire général

AG/ag